
Le problème n°1.

Numéro d'inventaire : 1989.00013

Type de document : livre

Éditeur : SEVPEN (13 rue du Four Paris)

Imprimeur : Chaix

Date de création : 1957

Description : Couverture carton souple jaune, illustrée.

Mesures : hauteur : 209 mm ; largeur : 137 mm

Notes : Défense de la réforme de l'enseignement.

Mots-clés : Politique de l'éducation

Filière : Post-élémentaire

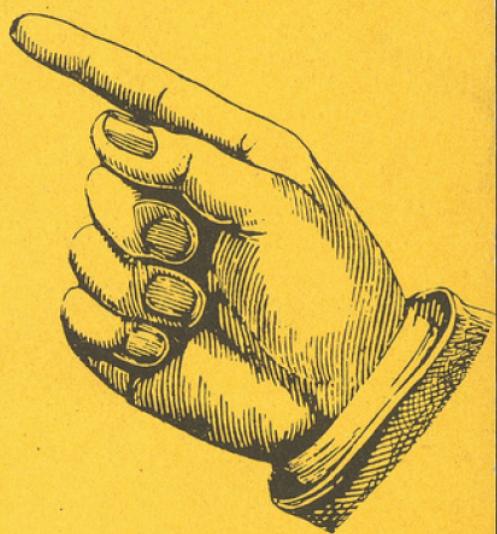
Niveau : Post-élémentaire

Autres descriptions : Langue : Français

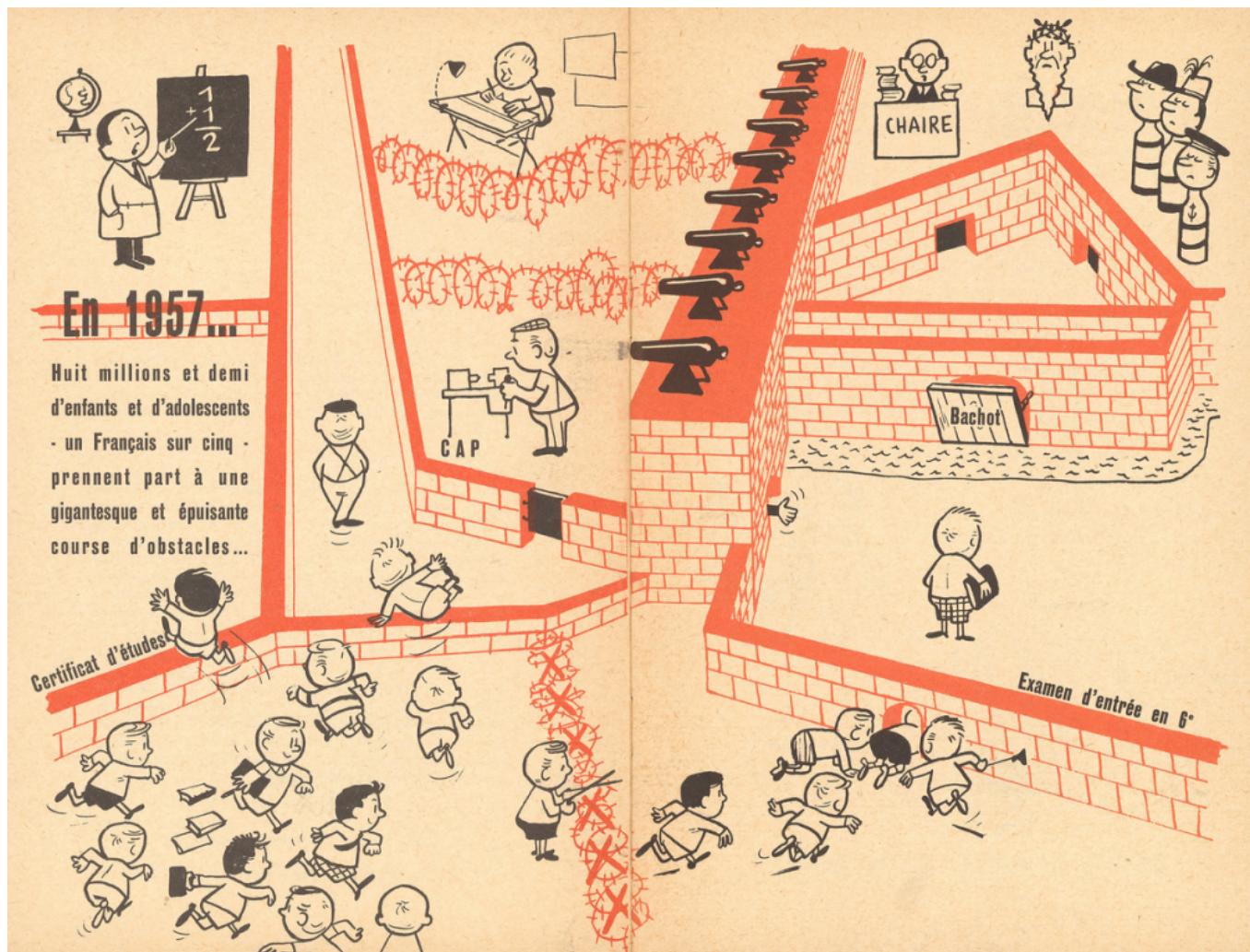
Nombre de pages : 31

ill.

ill. en coul.



LE PROBLÈME n° 1



MALHEUREUSEMENT, NOTRE ORGANISATION DE L'ENSEIGNEMENT EST ISSUE DE TRADITIONS RESPECTABLES, MAIS ANCIENNES ET DISPARATES.



L'enseignement primaire, né des Ecoles paroissiales de l'Ancien Régime, est devenu gratuit, laïque et obligatoire en 1881. Il s'est développé parallèlement à l'enseignement secondaire sans s'harmoniser avec lui.

L'enseignement secondaire, héritier de la tradition des collèges royaux et religieux, a pris son aspect actuel en 1902.

L'enseignement technique n'a reçu sa Charte qu'en 1919, avec la loi Astier. Il s'est juxtaposé aux formes plus anciennes d'enseignement.

Aucune conception d'ensemble n'a jamais été rigoureusement mise en œuvre pour unifier et coordonner les différents ordres d'enseignement. Des mesures d'organisation ont été prises à diverses reprises. Elles sont bien souvent restées lettre morte.

UNE RÉFORME DES STRUCTURES DOIT REMPLACER CETTE CONSTRUCTION DISPARATE PAR UN ENSEMBLE CLAIREMENT ORDONNÉ ET SUSCEPTIBLE DE SATISFAIRE TOUS LES BESOINS

Avec le système actuel, la seule égalité réelle des enfants de France se situe au niveau des classes élémentaires. Dès l'âge de 11 ans, leur sort est décidé, selon qu'ils affrontent l'examen d'entrée en sixième des lycées, collèges et cours complémentaires, ou restent à l'école primaire. Et il n'est plus question pour eux désormais de changer d'orientation, sous peine de se heurter aux plus graves difficultés.

PEUT-ON
DÉCIDER
DE SA VIE
ENTIÈRE

A
11 ANS ?

